

Image not found or type unknown



# Succession et légataire universelle

Par **Rap**, le **25/05/2014** à **19:36**

Bonjour,

Ma tante veuve sans descendance est décédée et m'a désignée par testament comme légataire universelle.

Est ce que le notaire signifiera aux autres ayants droits qu'ils n'ont rien a attendre ?

Merci